



Panneau d'interprétation
au Parc de la Morigeau

L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 8 n° 10 novembre 2001

SOMMAIRE

<i>Inauguration du Parc de la Morigeau</i> . 3	<i>Chronique pastorale</i> 15
<i>Le projet du Millénaire...</i> 5,8	<i>Le Bazar bouffe des Fermières</i> 16
<i>Gagnants locaux Fleurir le Québec</i> . 7,9	<i>Avis du CLD de Montmagny</i> 17
<i>Gagnants Loto-Fondation</i> 10	<i>Brigade scolaire La Francolière</i> 18
<i>La Francolière</i> 11	<i>Le Débrouillards</i> 19
<i>Geste de partage</i> 12	<i>Au fil des jours</i> 20
<i>Rencontres de l'AMECQ</i> 13	<i>La Francolière</i> 17
<i>Bibliothèque du Rocher</i> 14	<i>L'Écho municipal</i> 21-32
	<i>Assemblée générale du baseball</i> 33
	<i>Les petites annonces</i> 33



**Inauguration officielle du Parc de
la Morigeau et dévoilement du
panneau d'interprétation**

novembre

2001

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé,
Gary Gendron

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distribution
Assermentée
AVDA
membre 2000



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Inauguration du Parc de la Morigeau

Les travaux d'aménagement du Parc de la Morigeau étant terminés en bordure de la rivière du même nom, c'est avec plaisir que nous avons procédé le 30 septembre en après-midi à son inauguration et au dévoilement du panneau d'interprétation en présence de nombreux dignitaires ainsi que des partenaires financiers, des bénévoles et des francoisais et francoisaises.

Le Conseil municipal, la Société de conservation du patrimoine et le comité d'embellissement ont profité du programme des partenariats du millénaire du Canada pour réaliser un projet d'aménagement du parc, c'est-à-dire niveler, engazonner, planter des arbres, tracer des sentiers pédestres et installer du mobilier, des luminaires et un panneau d'interprétation. Celui-ci relate l'histoire des moulins de la rivière Morigeau qui ont été témoins du passé industriel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Un autre volet visait l'élaboration d'un circuit touristique et culturel par l'installation d'une enseigne et de quatre panneaux d'interprétation sur le site institutionnel classé, au cœur du village. Il sera inauguré le printemps prochain.

«Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer le projet Un pas dans l'histoire de Saint-François totalisant 64 000 \$ par une contribution partielle pouvant atteindre 18 133 \$ grâce au Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC), a déclaré l'honorable Herb Gray, vice-premier ministre et ministre responsable de l'initiative du millénaire du gouvernement du Canada. Il ne fait nul doute que cette formidable initiative attirera un nombre accru de visi-

teurs désireux de s'imprégner des odeurs d'une nature en parfaite harmonie avec les gens qui l'habitent.»

Ce programme couvrirait jusqu'à un tiers des coûts admissibles des projets, alors que d'autres organisations et le secteur privé fourniraient le reste du financement. Les projets appuyés par le PPMC mettaient en valeur notre histoire, nos jeunes, nos arts et notre culture,

notre environnement et le développement de nos collectivités.

La réalisation de ce projet nous permet de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine et notre potentiel touristique, mais aussi d'intéresser les citoyens à refaire un pas dans l'histoire de la municipalité.

Pour renseignements sur l'initiative du gouvernement canadien: www.millenaire.gc.ca



M. Réal Gauvin, député provincial, Jacques Dumas, maire de Saint-François et préfet de la MRC de Montmagny M. Jean-Philippe Côté, adjoint spécial de Herb Gray, vice-premier ministre du Canada, M. Christian Therrien, représentant de M. Gilbert Normand, député fédéral, M Pierre Cauffopé, président du comité d'embellissement et M. Jacques Boulet, président de la Société de conservation du patrimoine.

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes





25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

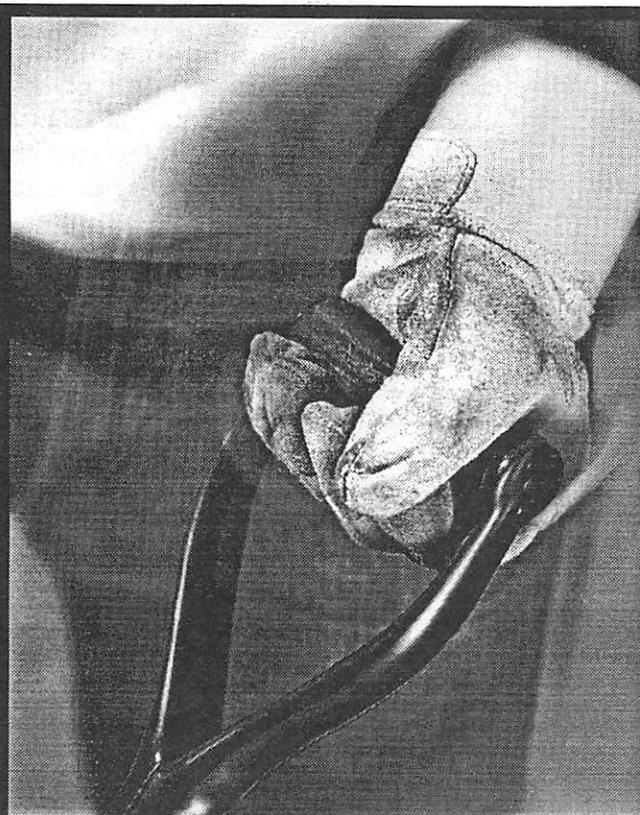
*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



Le Leader canadien par excellence

**La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.**

www.garant.com

Le projet du Millénaire arrive à terme

Il y a exactement deux ans, la Municipalité adhère au programme québécois Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP). Il a alors été décidé de mettre en valeur et faire connaître le site institutionnel du village qui a été classé par le ministère des Affaires culturelles en 1988. Ce site comprend l'église, le presbytère actuel et l'ancien, le calvaire et le couvent. C'est la Société de Conservation du Patrimoine qui a été mandatée pour mener à terme ce projet. Nous nous sommes alors inscrits au Programme des partenariats du millénaire du Canada en incluant également dans le projet de parfaire le parc de la Morigeau et d'y installer un panneau d'interprétation sur les moulins qui s'y trouvaient autrefois.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux de vous dire que le projet est maintenant une réalité et que nous avons hâte de vous faire constater «de visu» l'heureux résultat des efforts déployés. Voici plus concrètement ce qui a été réalisé à ce jour :

- * Publication, sous la direction de monsieur Alain Franck, d'un dépliant en couleurs : Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, un clocher au milieu de la plaine. Ce dépliant à connotation touristique présente le site institutionnel dans le cadre des visites patrimoniales de la Côte-du-Sud,
- * Réalisation, durant l'été 2000, à l'initiative du Comité d'embellissement, du parc au «Hameau Morigeau»,
- * Inauguration du parc de la Morigeau et dévoilement du panneau d'interprétation, le 30 septembre dernier,
- * Publication d'une brochure relatant l'histoire des bâtiments du site institutionnel,
- * Réalisation de l'enseigne identifiant le site institutionnel ainsi que des panneaux d'interprétation qui décrivent l'histoire de ses bâtiments.

Cependant, à notre très grand regret, nous sommes obligés de retarder l'implantation de l'enseigne et des panneaux d'interprétation. Le retard de leur mise en place est dû au fait que l'aspect esthétique du site institutionnel avait besoin d'être amélioré. À cette fin, une architecte paysagiste a proposé un plan d'aménagement qui a été accepté par le Conseil municipal. Ce plan comprend la réalisation d'un trottoir reliant le couvent à l'église, l'installation de lampadaires, la plantation de fleurs et d'arbustes. À cela s'ajoute des travaux de drainage et d'enfouissement des fils électriques. Le but visé est d'obtenir une belle place publique où il sera agréable de flâner tout en apprenant l'histoire des lieux avec un regard nouveau.

Pour réaliser cet ensemble, il a fallu prévoir d'autres sources de financement. Voilà pourquoi, la Municipalité a également fait appel à des donateurs de Saint-François, au ministère de la Culture et des Communications, à Hydro-Québec et au ministère des Ressources naturelles. Toutes les ficelles sont en voie d'être attachées et nous espérons que les travaux pourront bientôt commencer.

Après plus de deux ans de recherches dans des écrits anciens, la brochure d'environ 50 pages relatant l'historique des édifices construits sur le site institutionnel sort tout juste des presses. Les renseignements qui y sont révélés ont été recueillis aux



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence 24 heures

11, 4^e rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) - G0R-3A0

(418)248-8585 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

👉 Tenue de livre

👉 Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Suite à la ge 8



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401



GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ *Service de «Frame master»*
- ➔ *Voitures de courtoisie*
- ➔ *Installation de pare-brise*
- ➔ *Estimation gratuite*

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU • LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

C'est le dimanche 23 septembre dernier que se tenait au Centre des loisirs de Saint-François la soirée de clôture du concours local de «Fleurir le Québec». Lors de cette soirée animée par monsieur Daniel Morin, plus de quatre-vingt personnes ont pu voir sur diapositives les dix aménagements primés ainsi que différentes vues du Parc Morigeau de Saint-François.



Les gagnants locaux de «Fleurir le Québec»

Madame Maryse Laguë, diplômée de l'ITA de Saint-Hyacinthe en horticulture a effectué le jugement. Elle a profité de cette occasion pour nous faire part de ses commentaires lors du visionnement des diapositives. Monsieur Daniel Morin nous a rappelé les modalités des concours régional et provincial. Il en a profité pour mentionner que cette année Saint-François a accumulé 70 points ou plus dans sa catégorie de 1000 à moins de 2000 de population. Ce qui nous a permis d'obtenir une 3^e place au concours régional derrière Sainte-Agathe-de-Lotbinière qui a obtenu le deuxième rang et Saint-Narcisse-de-Beaurivage, le premier. Notons que nous avons gagné un rang sur l'an dernier alors que Saint-François avait obtenu une mention d'honneur pour sa quatrième place. Il nous a aussi mentionné que le comité d'embellissement songeait à la possibilité de modifier la formule actuelle du concours local en procédant par inscription. La grille d'évaluation pourrait aussi être remodelée afin d'assurer un jugement le plus équitable possible. Le tout sera étudié dans les prochains mois et de l'information sera diffusée à cet effet.

M. Morin nous a énuméré les réalisations de votre comité d'embellissement en particulier le tout nouveau parc à la Morigeau qui est complété et dont l'inauguration officielle a été faite le 30 septembre

dernier. Monsieur Morin a aussi profité de l'occasion pour nous parler de l'état d'avancement du projet d'aménagement d'un circuit d'interprétation au site institutionnel classé. Votre comité d'embellissement collabore à ce projet avec la Société de conservation du patrimoine de Saint-François. Le site à aménager comprend la Maison de la Paroisse (le couvent), Le Pavillon Pierre-Laurent Bédard (l'ancien presbytère), le presbytère, le calvaire, l'église, le rocher et les terrains adjacents. Une fois que sera complétée la restauration des infrastructures et des aires de circulation, des bornes et panneaux d'interprétation seront installés sur le site. Ceux-ci nous résumeront une partie de l'histoire rattachée à ces bâtiments et ils seront intégrés à l'ensemble par des aménagements paysagers.

Par la suite, madame Francine Pomerleau, productrice d'ail biologique à Saint-François nous a d'abord parlé de l'entreprise Aliments Trigone située sur la rue de l'Aqueduc. Cette entreprise qui est surtout connue par sa production de sarrasin est la seule au Canada à le décortiquer. Elle décortique aussi de l'épautre, un des ancêtres du blé d'aujourd'hui. Trigone a aussi d'autres activités de production et de transformation agricole et alimentaire. Mais la présence de

Suite à la page 9



C'EST LE TEMPS DES RÉCOLTES!



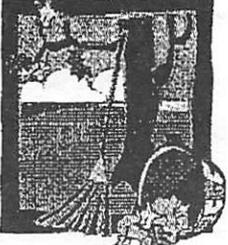
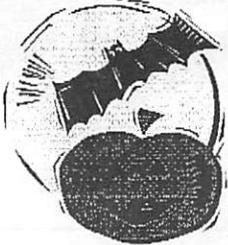
C'est aussi l'occasion de profiter de nos
spéclaux automnals!

À nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François	259-7715
Berthier	259-7718
La Durantaye	884-2802

Vaste choix d'articles pour la saison.

Produits pour l'auto, outillage pour le terrain,
engrais, etc.

Le projet du millénaire arrive à terme

Suite de la page 5

Archives nationales du Québec, aux Archives de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, au presbytère de Saint-François et dans des écrits antérieurs tels ceux de monsieur Louis-Philippe Bonneau et de l'abbé Trudelle. Des photos illustrent les informations relatées et permettent de mieux saisir les changements survenus à ces édifices au cours des ans.

La brochure est disponible au Secrétariat municipal et à la Société de Conservation du Patrimoine, Maison de la paroisse, au coût de 5,00\$.

Le comité qui a vu à la réalisation de ce projet était composé de madame Gilberte Lamonde, de messieurs Gonzague Lamonde, Jacques Boulet, de la Société de Conservation du Patrimoine, de messieurs Pierre Cauffopé et Daniel Morin, du Comité d'embellissement ainsi que de madame Christiane Bombardier. Pour sa part, madame Lucille Kirouac s'est jointe à l'équipe de rédaction et de correction des textes. Tout au long de ces deux années, l'atmosphère de travail a toujours été harmonieuse et les interventions de chacun et chacune ont été profitables au bon déroulement du projet. Un grand merci à ces personnes pour leur disponibilité, leur savoir-faire et leur même désir de réaliser une belle place publique.

Il nous est aussi agréable de souligner l'apport de messieurs Daniel Racine de la MRC et d'Alain Franck du programme VVAP. Leurs conseils furent toujours pertinents.

Nous voulons également mentionner la très grande disponibilité du personnel du secrétariat municipal. À maintes reprises, ils ont accepté un surcroît de travail en complétant de nombreux formulaires. Nous voulons aussi dire notre reconnaissance à tous ceux et celles qui ont bien voulu partager leurs souvenirs soit en racontant des événements, soit en fournissant des photos qui enrichiront notre mémoire.

Nous ne pouvons terminer sans mentionner l'ou-

verture d'esprit des membres du Conseil municipal qui ont su nous écouter, nous encourager dans ces longues démarches en prenant des décisions aux moments opportuns.

Encore un peu de patience et nous vous convoquerons à l'inauguration d'un site institutionnel renouvelé et embelli. Cependant, nous ne sommes pas assez téméraires pour en préciser immédiatement la date étant donné que de nouveaux délais toujours contrariants peuvent encore survenir.

Jacques Boulet, président de la Société de Conservation du Patrimoine, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

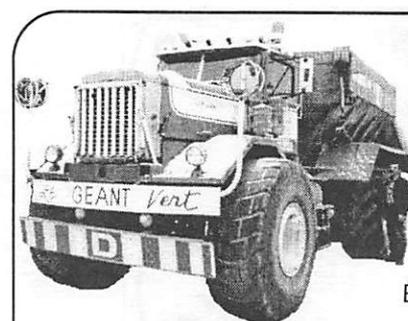
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

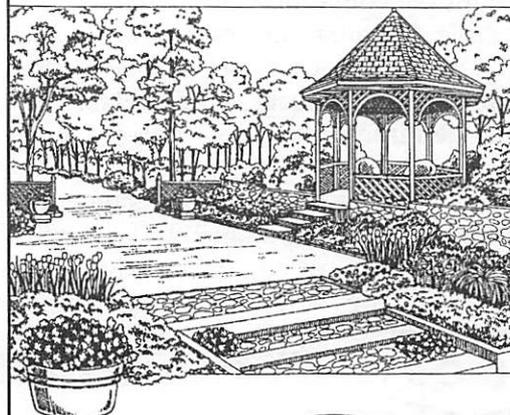
MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

*VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS*



La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès maintenant votre plan d'aménagement. Appelez Jean-François.

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

LES GAGNANTS LOCAUX DE «FLEURIR LE QUÉBEC»...

Suite de la page 7

madame Pomerleau à la soirée visait surtout à nous informer de la culture de l'ail. À l'automne, c'est en plein le temps de planter de l'ail et cette plante aux qualités alimentaire, condimentaire et médicinale indéniables est habituellement absente de nos potagers. Elle devrait pourtant s'y retrouver car la simplicité et la facilité à cultiver l'ail devraient faire en sorte que chacun lui réserve une place. Madame Pomerleau a incité et encouragé fortement les gens présents à en planter. Elle-même en a produit plus de 3000 livres cette année. L'ail que produit madame Pommerleau est aussi certifié biologique. Pour terminer, monsieur Yves Laflamme a procédé au tirage des prix de présence.

C'est grâce à l'apport de nos généreux commanditaires que nous avons pu une fois de plus remettre au delà de 700\$ en prix de présence soit en cadeau ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien au comité d'embellissement contribue grandement au succès de cette soirée annuelle. Un léger goûter venait clore cette agréable soirée.

Félicitations à tous nos gagnants et merci à tous pour les efforts fournis pour préserver et améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François. C'est grâce à cet effort collectif que Saint-François réussit non seulement à améliorer sa position au concours

ENTRETIEN MÉNAGER
D PAQUET
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -
LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...
356, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
TEL.: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342

«Fleurir le Québec» d'année en année mais aussi à se créer un milieu de vie de plus en plus agréable.

Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories.

Catégorie résidence amateur

1^{er} prix: Rolande Gamache et Yves Laflamme,

2^e prix: ex æquo Isabelle Bonneau et Jean Morin ainsi que Pierrette Proulx et Roch Roy

3^e prix: Micheline Fournier et Denis Bernier

Catégorie résidence professionnel

1^{er} prix: Marguerite Leblanc et Raymond Morneau

2^e prix: Nathalie Allaire et Pierre Martin

3^e prix: Jacinthe Théberge et Rémi Picard

Catégorie ferme

1^{er} prix: Ferme R et R Bonneau

2^e prix: Suzanne Nadeau et Luc Blais

3^e prix: Mireille Bérubé et Enrico Boulet

Dans chacune des catégories, les gagnants se méritent des prix en argent: 75\$ pour le 1^{er} prix, 50\$ pour le 2^e prix et 25\$ pour le 3^e prix.

Prix: «Sélection 2001»

Rappelons que «le prix Sélection» est tiré au hasard parmi tous les aménagements présélectionnés pour le jugement mais qui n'ont pas recueilli suffisamment de points pour obtenir une des trois premières places. Le gagnant de ce prix se mérite un montant de 25\$.

Le prix «Sélection 2000» a été remporté par Gilberte Blais et Jacques Couturier

Félicitations aux gagnants et merci encore aux commanditaires!

Pierre Fauffopé
comité d'embellissement

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE
256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0
418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

Salon
Karo
Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418-259-7117



Les gagnants de la Loto-Fondation

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le mercredi 3 octobre à 10 h 00 dans le hall d'entrée de l'hôpital.

La campagne a connu un vif succès puisque 8 321 billets ont été vendus. C'est donc 314 billets de plus qu'en 2000.

Félicitations aux 14 gagnants

Dany Lizotte, Saint-Pamphile	cuisinière Inglis
Lucille Gagnon, Saint-François	1 000,00\$
Hervé Gagnon, Sainte-Perpétue	500,00\$
Normand Thibeault, Montréal	500,00\$
Sylvain Bélanger, Saint-Auber	100,00\$
Bertrand Fournier, Montmagny	100,00\$
Johanne Deschênes, Sainte-Apolline	100,00\$
Richard Corbin, Montmagny	100,00\$
Gaétane Savard, Saint-Pamphile	100,00\$
Hélène B. Saint-Pierre, Saint-Aubert	100,00\$
Monique Mercier, Montmagny	100,00\$
Albert Falardeau, Saint-Paul	100,00\$
Gaétan Pelletier, Saint-Jean-Port-Joli	100,00\$
Cécile Caron, Lac Trois-Saumons	100,00\$

Sincères remerciements aux vendeurs, aux superviseurs qui ont fait un travail remarquable et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 210 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire.

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
 Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
 Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.
 Membre du groupe PorcBeq inc.
 (compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
 Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
 Saint-François, G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

SPÉCIAUX EN MAGASIN
 TOUTES LES SEMAINES



Auto PLACE
 MAÎTRE MÉCANICIEN



Argo
 ATV



- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- REMORQUAGE JOUR ET NUIT
- DÉBOSSÉLAGE
- PEINTURE
- VENTE D'AUTOS

GARAGE



SAMSON

248-1422

TÉLÉCOPIEUR: 248-7074
 873, RANG NORD, SAINT-PIERRE (ROUTE 20, SORTIE 369)



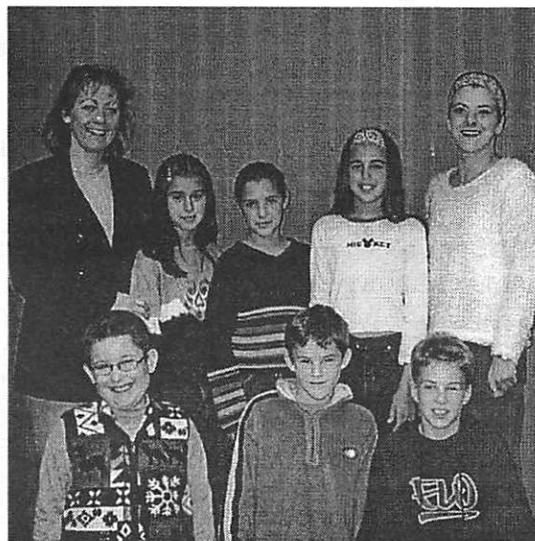
Cynthia St-Laurent présente son conseil des élèves

Bonjour,
Comme vous le savez, il y a eu élection à l'école pour la présidence, le vendredi 5 octobre 2001. Cette année, j'ai été

choisie pour représenter mon école et c'est moi qui vous expliquerez le fonctionnement à l'école et les activités que le conseil organisera pendant toute l'année.

Je me présente, je m'appelle Cynthia St-Laurent, je suis en 6^e année et j'occupe la présidence de l'école La Francolière. Les élèves qui me secondent sont: Jean-François Denault et Marie-France Morin pour la 4^e année, en 5^e année, Geneviève St-Laurent et François Gourgues et en 6^e année, Mathieu Dumas et moi.

Cette année, le conseil organise un tableau pour les anniversaires. Ce tableau est affiché dans le vestiaire où l'on y inscrit les dates d'anniversaire à chaque mois. Ce projet est déjà en marche. Les mois d'août,



septembre et octobre sont affichés. Pour les activités d'Halloween, cela n'est pas tout à fait au point, mais on y travaille. Je vous invite à lire mon prochain article au mois de novembre qui vous parlera des activités passées à l'occasion de l'Halloween. Merci !

Cynthia St-Laurent

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie Peu importe l'humeur de dame nature...



Votre dépanneur Ultra vous accueille toujours dans la bonne humeur et vous offre toute une gamme de produits pour...agrémenter votre table, combler un petit oubli...vous divertir...



Films?
Vin?
Bière?
Loto?
Essence?

Chocolat?
Lait?
Pain?
Chips?
Revues?

Journaux?
Conserves?
...et bien plus...

Venez nous voir!

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Mon geste de partage

Le 31 octobre prochain, à nouveau, déguisés et maquillés pour la plupart, les enfants se feront un plaisir de vous rendre visite. Ils auront sans doute à la main un sac «grand format» qui ne semble pas... même bien rempli, aussi lourd que leur sac d'école! C'est jour de fête pour eux!

Ils sont cependant invités à profiter de cette tradition de l'Halloween pour poser un geste de solidarité. À l'école, un projet-partage a été présenté. Les sous recueillis seront remis à deux organismes:

- 60% à la Maison La Frontière de Montmagny
- 40% à Mond'Ami dont l'objectif est de récolter 10,000\$ pour les enfants de la rue à Pucallpa au Pérou. Ce projet vise deux terrains d'intervention:

- a) Enfants vivant dans la rue;
- b) Prévenir l'apparition du décrochage scolaire qui conduit souvent les enfants au travail dans les rues, ce qui mène fréquemment à la rue elle-même.

D'autres écoles du Québec se joignent à ce projet de Mond'Ami. Deux religieuses de l'Immaculée Conception sont les responsables de ce programme d'intervention à Pucallpa au Pérou: Soeur Carmen Tito et Soeur Gabrielle Tremblay.

Cette collecte de fonds a été approuvée par les membres du Conseil d'établissement de La Francolière. Ils ont également déterminé le pourcentage à verser à chaque organisme. Nous les remercions chaleureusement de leur appui dans ce projet qui permet aux enfants, comme aux adultes, d'être acteurs de changement pour un monde plus heureux et plus beau.

Merci d'accueillir les enfants le soir de l'Halloween et merci de participer à notre projet-partage.

Gisèle Boudreau et Patricia Lachance

Responsables de la pastorale à La Francolière

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



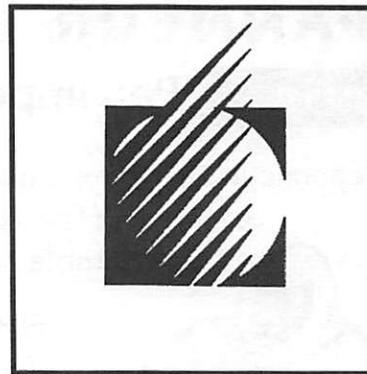
Judith Rémillard
c.a.d.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AF&L : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616

Succès à Montmagny des rencontres régionales de l'AMECQ

Dans le cadre des rencontres régionales de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, quelque 32 personnes en provenance des journaux membres des régions de Chaudière-Appalaches, Québec, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie se sont réunies à Montmagny le samedi 13 octobre



dernier pour une journée de formation. Les ateliers offerts portaient sur le fonctionnement d'un journal communautaire tant au niveau de la structure que de la gestion des ressources humaines, bénévoles et employés. Sur la photo, l'hôte de cette rencontre régionale, Monsieur Réjean Cloutier, délégué régional pour Chaudière-Appalaches et membre du conseil d'administration de L'Écho de Saint-François, accompagné de Mme Lucie Regimbald, formatrice et généraliste des communications, et de Yvan Noé Girouard, formateur et directeur général de l'AMECQ.

Club de l'Âge d'Or

Il y aura dîner du Club de l'Âge d'Or le mercredi 21 novembre à midi, au local habituel (couvent).

S'il-vous-plaît, réservez en téléphonant aux numéros suivants : 259-2668 ou 259-7672.

Coût : 6,00\$

Les cartes de membre sont présentement en vente.

Assemblée générale

Mardi 27 novembre

19h30

Centre des Loisirs

IL N'Y A RIEN D'ACQUIS DANS LA VIE,
PAS MÊME LA VIE ET ENCORE MOINS
VOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE.

IMPLIQUEZ-VOUS!



Pour les soirées un peu plus froides

Pour occuper les soirées un peu plus froides, de la bonne lecture avec de nouveaux titres :

Le mariage de Danielle Steel

Les trois vies de Sœur Angèle de Catherine P. Yossé

De la trilogie L'Ermite et Pauline Painchaud servante de Denis Monet, voici : *Le rejeton*

Pour les plus jeunes

On ne vous oublie pas, venez constater par vous-mêmes les quelques nouveautés qui sont à votre disposition à la bibliothèque.

Pour les internautes

Au début de novembre, nous aurons un ensemble thématique qui a pour sujet principal: L'Internet.

Un ensemble de livres traitant d'informatique, de navigation sur Internet, de logiciels, de pages web, etc.

Que vous soyez débutants ou experts, ce matériel saura sans doute vous intéresser.

Bonne lecture

Diane Gendron

Tableau électronique

Concernant l'achat du tableau électronique du Groupe Sports-Inter Plus pour le baseball au montant total de 6 033,06\$. La Caisse Populaire Desjardins de la Rivière-du-Sud a contribué pour un montant de 3447\$ et l'Association du baseball de Saint-François a fourni 2300\$. Donc, la part de la municipalité s'élève à 286,06\$ plus l'installation en régie interne dudit tableau électronique, qui se fera le printemps prochain.

Yves Laflamme, secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086

Fax: (418) 259-2610

Pierre Boulet, encanteur

www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme



Arnebec

Décor

une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager  vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H



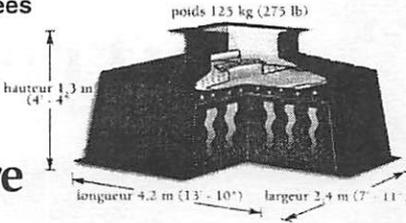
TERRASSEMENTS

Jonck

& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



Ecoflo
le **Biofiltre**

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



Propos et réflexions automnals

Chères Paroissiennes,
Chers Paroissiens,

Au moment où je vous écris ce petit mot, je suis à ma table de travail. C'est une belle journée chaude et ensoleillée.

Je regarde mon environnement. Madame Lorraine s'occupe au presbytère de faire la chasse à la poussière et de remettre tout en ordre. M. Camille, notre secrétaire bien fidèle, accueille gentiment chacune des personnes qui viennent lui apporter des messes ou des enveloppes de la

Capitation tout en rédigeant le prochain Feuilleton Paroissial et en s'occupant des finances. Notre petite chienne nous avertit par un bref «wouf wouf!». de la venue de quelqu'un. Dehors, monsieur Simon Turgeon répare les fenêtres du solarium à l'est pendant que notre ami, Gilles Théberge, notre sacristain, s'en donne à coeur joie à tondre l'herbe au cimetière, trônant fièrement sur la nouvelle tondeuse qui est venue, cette semaine, remplacer la vieille qui s'est éteinte après environ trente ans de service. Il faudra aussi lui trouver une nouvelle balayeuse pour l'église. L'autre a rendu l'âme après plusieurs efforts pour la réparer. Gilles l'a mise en pénitence en attendant l'absolution du curé et des marguilliers.

Pour ma part, je prépare l'article pour l'Écho de Saint-François et aussi quelques notes pour le prochain feuillet paroissial tout en regardant les lectures pour la messe de ce vendredi soir à l'église. Dans la paroisse, les marguilliers terminent leur collecte des enveloppes pour la Capitation. Les réponses reçues nous semblent encourageantes. Nos gens répondent généreusement en se prenant en main dans ce domaine. Ensemble, ils réalisent la publicité que nous remarquons à l'entrée des paroisses où se fait la Capitation: «L'Église, j'en fais mon affaire! Je m'implique!»

Au nom des membres du Conseil de Fabrique, je vous remercie de tout coeur.

Ce dimanche 4 novembre prochain, à notre messe dominicale, à 10h45, nous soulignerons nos défunts de l'année du 1er novembre 2000 au 1er novembre 2001. Un membre des familles éprouvées par le deuil sera invité à venir allumer un cierge en avant et au sortir de la messe, nous irons au cimetière, avec la garde paroissiale, déposer une couronne et les participants pourront aller porter un cierge sur la tombe de leurs défunts.

Soeur Marie-Paule vous invite à son prochain déjeuner-causerie le mardi 13 novembre prochain, au restaurant Arrêt-Stop, de 9h à 10h30 avec comme thème: Nos préjugés (suite). Nous vous invitons aussi à un Brunch au profit de la Fabrique le 25 novembre prochain au centre des Loisirs de St-François de 10h à 14h00 dans le but d'équilibrer notre budget.

Ce matin, une photo à la une du Soleil nous montrait trois jeunes scouts dans l'attitude de la prière pour demander la Paix dans notre monde. Ils nous manifestent la voie la plus sûre pour trouver réponse à l'état de guerre et de peur que nous vivons. Cette arme ne fait de mal à personne mais elle est puissante. Utilisons-la en abondance.

Ring! Ring!... Le téléphone m'appelle. Excusez-moi. Je vous laisse avec la bénédiction du Seigneur.

Votre curé, Pierre Laberge

JB la nouvelle
LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Rénovation • Construction
 Résidentielle • Commerciale
 194, rue Principale Ouest
 Berthier-sur-Mer
 Licence RBQ
 8000-1316-58
 Tél. et Fax: **259-2628**

Le Café du Havre
 Horaire hors-saison

Lundi au mercredi ***** Fermé
 Jeudi ***** 16h à 23h
 Vendredi et samedi ***** 8h à 23h
 Dimanche ***** 8h à 21h

Réservation: 259-2953 ou 259-2364
 120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Rendez-vous au bazar bouffe des Fermières

Les Fermières vous présentent les activités du mois de novembre :

Le dimanche 4 novembre à 10h45, messe à l'intention des Fermières vivantes et défuntés.

Réunion le mercredi 14 novembre à 19h45. Programme de la soirée :

- invité en rapport avec le comité « Dossier »
- soulignons la Sainte-Catherine
- vente des cartes pour le souper de Noël le 12 décembre au coût de \$8,00
- travaux au choix
- dégustation : gâteau ou galette à la mélasse.

Bazar bouffe, le dimanche 18 novembre

Bazar bouffe, artisanat et bricolage au Centre des Loisirs de Saint-François de 9 h30 à 15h00.

Ceux qui sont intéressés à louer des tables, téléphoner à la présidente Rose-Anne Laliberté au numéro 259-7524 ou à la secrétaire Mireille Fournier au numéro 259-7526. Nous invitons toute la population à venir nous encourager et à faire l'achat de quelques cadeaux pour les Fêtes.

Profitez-en
encore
avant qu'ils
ne quittent
pour l'hiver!



UN MENU ENSOLEILLÉ
TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**

Déjeuner-causerie

Invitation aux gens de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer à un déjeuner-causerie .

Thème: Les préjugés (suite)
Date: le mardi 13 novembre 2001.
Heure: 9h00 à 10h30.
Endroit: Restaurant Arrêt-stop de Saint-François.
Animation: Marie-Paule Bélanger.

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Plan d'action local pour le développement de l'économie et l'emploi Avis et invitation à toute la population de la MRC de Montmagny

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny, avec ses 21 administrateurs provenant de 16 collèges électoraux a comme un de ses principaux mandats: «de réviser le plan d'action local pour le développement de l'économie et l'emploi en tenant compte, notamment, du plan stratégique établi par le Conseil régional de développement de son territoire, et de veiller à la réalisation d'un tel plan.»

C'est dans le but d'assumer ce mandat que le CLD de la MRC de Montmagny entreprend la révision de son plan d'action local triennal, soit pour les années 2002-2004.

Afin de susciter l'implication de tous les partenaires du développement socio-économique, le CLD invite toutes les personnes intéressées à participer au processus de consultation qui mènera à l'adoption du second Plan d'action local.

Lors de l'élaboration du premier Plan d'action local, dix (10) tables sectorielles ont été créées afin de

couvrir l'ensemble des secteurs de développement de la MRC. Il s'agit des secteurs suivants:

- Agro-alimentaire
- Commerces et services
- Communautaire et économie sociale
- Culture, patrimoine et loisirs
- Éducation et formation de la main-d'œuvre
- Environnement, énergie, transport et communication
- Forêt
- Industries, recherche et développement
- Santé et services sociaux
- Tourisme

Chacune des tables tiendra des rencontres d'échanges et de planification au cours des mois d'octobre et de novembre 2001. Si vous êtes intéressé à participer aux rencontres de l'un des secteurs, veuillez communiquer avec le CLD au 248-5984 afin de connaître l'horaire et le lieu de celles-ci.

C'est donc un rendez-vous à lequel vous êtes cordialement invité !

Travailleurs avec problèmes d'audition : une ressource pour vous!

Ce message s'adresse aux travailleurs qui ont un problème d'audition reconnu par la CSST et qui se sentent isolés, « toujours à part », parce qu'ils n'entendent pas bien.

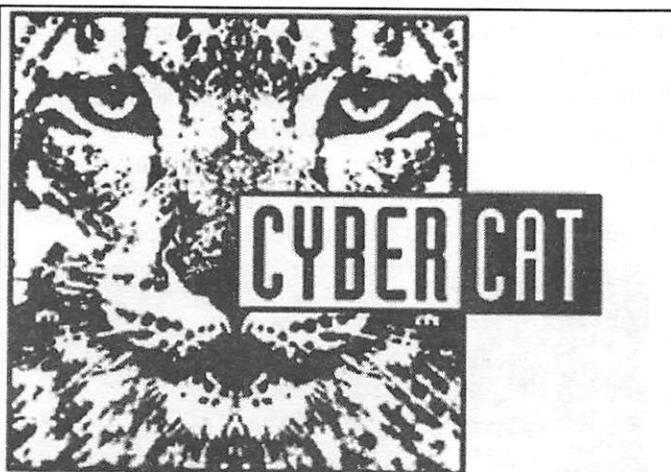
Il existe aujourd'hui plusieurs types d'aides techniques pour mieux entendre. Un audiologiste du Centre de réadaptation en déficience physique à Charny peut évaluer vos besoins et le type d'aide technique qui vous convient. Il n'y a pas de frais pour cette consultation. Les aides techniques peuvent être payées par la CSST.

Alors, il est possible d'améliorer votre qualité de vie! Imaginez, mieux entendre, c'est mieux communiquer avec les autres!

Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer directement au Centre de réadaptation de Charny au numéro (418) 380-2078 ou avec Chantal Guimont ou Carole Caron, infirmières de l'équipe de santé au travail du CLSC/CHSLD de la MRC de Montmagny au numéro (418) 248-2572.

Suzanne Bédard, médecin

Santé au travail



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Du nouveau au sein de la brigade scolaire

Bonjour, je me présente, je m'appelle Maxime Gourgues. Je suis en 6^e année et je suis capitaine de la brigade scolaire pour l'année 2001-2002. Dans ce texte, je vais vous parler de la brigade scolaire. Durant cette année, je serai responsable de vous informer des activités concernant la brigade. Dans la première partie du texte, je vais vous décrire notre première réunion avec la responsable. Par la suite, je vous donnerai des informations sur une cérémonie bien spéciale. Pour conclure, je vous préciserai les noms des 15 brigadiers et le poste qu'ils se sont engagés à faire durant l'année. Bonne lecture!

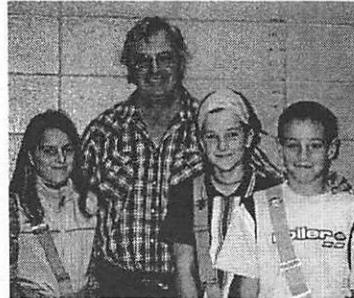
Notre première réunion s'est déroulée le mardi 11 septembre au local des arts plastiques avec la responsable madame Valérie Savoie. Nous avons parlé du choix d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sergent. Dans le même ordre d'idées, nous avons parlé de notre rôle que nous allons effectuer durant l'année. Voici les qualités d'un bon brigadier que nous avons trouvées :

- Il a le sens des responsabilités.
- Il est prudent, assidu et ponctuel.
- Il fait preuve d'esprit d'équipe.
- Il est poli et serviable.
- Il respecte les autres.

Une cérémonie bien spéciale

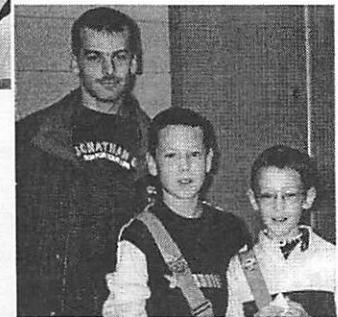
Le mercredi 19 septembre, tous les élèves étaient réunis pour officialiser le début des activités de la brigade. Pour cette occasion, nous avons invité les trois conducteurs des autobus scolaires : monsieur Calixte, monsieur Hugues et monsieur Yves, la responsable du transport scolaire madame Simard et le sergent monsieur Denis Drouin de la Sûreté du Québec. Il nous a parlé de notre rôle cette année et de la sécurité routière. Ensuite, tous les brigadiers se sont levés pour faire une promesse d'engagement. Puis, le sergent Drouin nous a remis officiellement nos ceintures. Finalement, les conducteurs et madame Simard nous ont remis nos cartes de membre. Cette année, nous avons un capitaine, un lieutenant et un sergent en 6^e année. Il veille à ce que tous les brigadiers prennent leur rôle au sérieux

Capitaine : Maxime Gourgues;
 lieutenant : Jérôme Paré et notre
 sergent : Mélinda Simard.



Autobus à Calixte

Léanne Guillemette (5^e)
 Catherine Boissonneault (5^e)
 Alex Campagna (5^e)



Autobus à Hugues

Jérôme Paré (6^e)
 Anthony Gendron (5^e)



Autobus à Yves

Maxime Théberge (5^e)
 Sylvie Blais (6^e)
 Kevin Blais (5^e)

En face de l'école

Kim Rémillard (6^e)
 Philippe Gourgues (5^e)

Les rues neuves

Marie-Pier Pellerin (6^e)

Mélinda Simard (6^e)

Pier-Luc Lemieux (6^e)

Marie-Michelle Dorval (6^e)

Vestiaire

Maxime Gourgues (6^e)

J'espère que vous avez apprécié mon texte.



La brigade scolaire 2001-2002
 de l'école La FrancoLièvre.



Votre capitaine: Maxime Gourgues

LES DÉBROUILLARDS



Comment fabrique-t-on le parfum?

Il faut extraire les substances aromatiques (de très petites molécules) présentes dans les racines et fleurs de divers végétaux ou dans les glandes (ou autres organes) de certains animaux. Parfois aussi, on fabrique ces substances en laboratoire.

La technique d'extraction la plus répandue est la distillation. Les produits (racines, fleurs, etc.) sont chauffés jusqu'à ébullition. La vapeur est ensuite récupérée puis condensée. Le liquide ainsi obtenu est très concentré. On l'appelle « l'huile essentielle ».

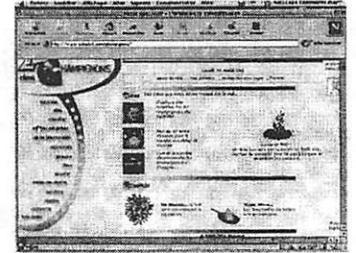
Une autre technique est l'enfleurage. Cette méthode, vieille de 5 000 ans, consiste à déposer les fleurs sur un lit de graisse. La graisse a la propriété d'emprisonner les odeurs. Puis, par un procédé chimique, on sépare l'odeur du corps gras. C'est avec ces différentes huiles essentielles que le parfumeur crée une nouvelle senteur. Cette personne est un véritable artiste. En parfumerie, cette personne s'appelle un fleur.



LA RECHERCHE DE CIVILISATION EXTRA-TERRESTRE CONNAÎT QUELQUES RATÉS



Grenouille.com



L'arbre de la connaissance

Découvre la forêt en t'amusant grâce à un jeu questionnaire très instructif.

<http://www.cppa.org/francais/info/knowt.htm>

Le dictionnaire des champignons

Apprends à reconnaître facilement une bonne centaine de champignons grâce à de nombreuses photos.

<http://www.webatoll.com/champignons/>

La forêt triomphe

En plus des actualités, le magazine de la forêt te propose des jeux et des concours.

http://www.woodworld.ch/f/index.cfm?page=news_overview&kat=1&lang=f

Le sentier de la forêt

Familiarise-toi avec le développement des insectes et découvre les plantes de la forêt.

<http://www.lescale.net/quebnat/sentier02.htm>

Les plantes carnivores

Comment ces drôles de plantes attrapent-elles leurs proies ?

<http://www.geocities.com/RainForest/2482/francais/frame.html>

Les grottes de Choranche

Visite la grotte et découvre comment se forment les cavernes, les stalactites et les stalagmites.

<http://www.grottes-de-choranche.com/>

Au cactus francophones

Ce site est consacré aux cactus et autres plantes succulentes ou grasses. Tu y trouveras des centaines de photos, une encyclopédie et plein d'autres choses pratiques.

<http://www.cactuspro.com/>

Les orchidées font des bébés

Tu découvriras sur ce site des photos superbes pour t'expliquer les étapes de la reproduction d'une orchidée.

<http://dwaitaleb.free.fr/dwaitaleb/fecondation.htm>

Grotte de Crabtree

Que dirais-tu de visiter virtuellement une grotte et d'apprendre l'histoire des deux vies de la caverne ? Tu y découvriras aussi les drôles d'insectes qui l'habitent.

<http://connexion-lanaudiere.qc.ca/fee/>

Identifie les champignons

Voici un guide pratique pour t'aider à identifier les champignons. Ces derniers sont classés par couleur.

<http://armorance.free.fr/valchamp/champig2.htm>



2 NOVEMBRE 2001 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Réunion du Conseil	6 Assemblée générale du Base-ball mineur	7	8	9	10
11 Jour du Souvenir	12 	13 Déjeuner causerie Tombée de L'Écho	14 Réunion des Fermières	15	16	17
18 Bazar Bouffe des Fermières	19	20  Réunion du Comité d'embellissement	21 Dîner du Club de l'Âge d'or	22	23	24
25 FÊTE DE LA SAINTE-CATHERINE	26	27 Assemblée générale du journal L'Écho	28 	29	30	

Plantons des arbres!



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 1er octobre 2001, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par M. Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie des procès-verbaux des séances régulières du mardi 4 septembre 2001 et du lundi 24 septembre 2001 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Laflamme
APPUYÉ par Mme Mariette Pelletier
ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux des séances régulières du mardi 4 septembre 2001 et du lundi 24 septembre 2001 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean
APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Remb. activités Loisirs	100,80
Soc. canadienne des Postes:	
Envoi circulaires.	120,12
Achat 500 timbres	270,31
	390,43
Hydro-Québec, éclairage public d'août	566,57
Soc. Coop Agri. Riv. Sud, fil coupe bordure	11,03
Claude Morin, remb. frais déplacement 585 km	175,50
Taxi Brochu, transport adapté, 1er versement	1660,00
Rachel Bonneau, 1 ^{er} prix catégorie Ferme	75,00
Luc Blais, 2 ^e prix catégorie Ferme	50,00
Enrico boulet, 3 ^e prix catégorie Ferme	25,00
Raymond Morneau, 1 ^{er} prix catégorie Professionnel	75,00
Rémi Picard, 2 ^e prix catégorie Professionnel	50,00
Pierre Martin, 3 ^e prix catégorie Professionnel	25,00

Yves Laflamme, 1 ^{er} prix catégorie Amateur	75,00
Jean Morin, 2 ^e prix catégorie Amateur	50,00
Rock Roy, 2 ^e prix catégorie Amateur	50,00
Denys Bernier, 3 ^e prix catégorie Amateur	25,00
Ministre Revenu Québec, remise septembre 2001	4247,94
Revenu Canada, remise septembre 2001	2724,62
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges sept.	1001,42
CARRA, remise septembre 2001	273,69
Richard Leblanc, enlèvement vidanges sept.	2282,74
La Fabrique St-François, loyer octobre 2001	166,67
Gaston Garant, chloration sept. 2001	135,00
Ass. vie Desjardins-Laurentienne	1719,86
Blocs de béton Montmagny enr., béton trottoir	661,40
BML Construction, asphalte	178,98
Breton Métal, pièces équipement.	103,99
Brûleurs Pierre Carrier inc., mise au point fournaise Maison Paroisse	177,72
Bureautique Côte Sud: papeterie, papier photocopieur	136,20
Chemsearch, matériel équipement garage	950,41
Claude Morin	
Remb. frais déplacement 496 km	247,80
Remb. facture.	14,00
Comptoir d'Entraide, 2 sacs linge	10,00
Construction BML, asphalte	2463,37
Débroussaillages, JMS, fauchage bordures ch. municipaux	1916,31
Dura-Lignes inc., lignage de rue	5844,88
Épicerie Morigeau	
Essence Service incendie	48,00
Matériel Poste chloration	4,76
Fédération Québécoise Municipalité, envoi Dicom	64,89
Ferme Boulet, location masseuse à piquets	57,51
Formation Urgence Vie, matériel premiers répondants.	139,66
Garage A. Chamberland & Fils, transport pelle, rétrocaveuse	345,08
Gaston Garant, remb. frais déplacement 1252 km	375,60
Comité Embellissement, remb. matériel (cartes)	45,08

Groupe Drainamar		
Pompe station pompage	728,79	
Pastilles colorantes (égout)	80,23	809,02
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse		237,86
Hydro-Québec, électricité		
Poste pompage	174,70	
Parc	44,30	
Garage	200,24	
Enseigne	35,61	
Caserne incendie	105,62	
Pavillon Bédard	34,94	595,41
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre		50,00
Journal l'Oie Blanche, avis public		62,80
Laboratoire Environnement, analyses eaux usées, eau		1053,05
Le Groupe Sports-Inter Plus, tableau électronique baseball		6033,06
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage		53,31
L'Écho St-François, contribution juin-juillet-août		1610,00
Les Automobiles Chabot inc.		
Réparation niveleuse	315,72	
Inspection camion Mack	103,52	419,24
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		10,14
Les Entreprises Lévisiennes inc., asphalte		5981,28
Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore		1025,03
Les Toiles SG, réparation toile station pompage		51,76
Location Komat'su, location pelle rétrocaveuse 28 août au 4 sept.		588,76
Mercier Électrique, réparation lumières de rue		1203,97
Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec		55516,00
MRC de Montmagny, mutations mai-août 2001		45,00
Noël Rochette & Fils inc., pièce chloration		238,59
Pétrole Montmagny, 3470.8 litres diesel		2311,53
Pièces d'auto GGM, pièces camion Inter, Incendie et Garage		265,08
Comité Embellissement, remb. frais déplacement 152 km,		53,20
Pierre Martin, pharmacien, gants ass. eaux		22,88
Plamondon Camquip ltée, lames		1 541,34
Pneus André Ouellet, monter/démonter pneu Mack		18,40
Praxair, location bouteille		25,31
REM, pièces tondeuse		24,39

Scaphandre Autonome, 4 pleins d'air	46,01
Soc. Coop Agr. Riv. Sud, matériel divers	
Pièces & accessoires	8,50
Déneigement	5,39
Pépine Allis.	7,35
Voirie	75,24
Salle des Fêtes	35,99
Local 102	23,25
Égout	9,99
Incendie	142,50
	308,21
Sylvain Lamonde, remb. frais repas (pompiers)	80,00
Telus Mobilité, cellulaire & téléavertisseur	87,86
Telus, service Bureau, Garage, Internet	432,39
The Fastener Centre, matériel équipement	141,41
Thibault Pontiac Buick, réparation camion GMC	365,21
Unibéton, sable naturel	30,69
Unicoop, pièce tondeuse	78,48
Usinet, pièce pelle rétrocaveuse	208,93
TOTAL:	111 367,51

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

SOUSSIONS POUR HUILE À CHAUFFAGE ET DIESEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2001-2002.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

- a) Les Pétroles Irving inc.
- b) Les Pétroles Sonic
- c) Pétrole Montmagny inc.
- d) Les Huiles Desroches inc.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est: Les Pétroles Sonic.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et diesel de première qualité pour la saison 2001-2002;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ PAR Mme Mariette Pelletier**

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Les Pétroles Sonic» pour la fourniture d'huile à chauffage et diesel de première qualité pour la saison 2001-2002;

Huile à chauffage .3496/L taxes incluses

Diesel .5889/L taxes incluses

QUE «Les Pétroles Sonic» desserve les besoins du garage municipal, de la Maison de la paroisse et du Centre des loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie à chaque changement de prix.

SOUMISSIONS POUR SABLE ET SEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et de sel pour la saison 2001-2002.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

- a) Unibéton
- b) Martin Mercier inc.
- c) Terrassement Joncas et Frères inc.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire retenu est: Unibéton.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de Unibéton aux prix suivants:

Sable livré 11,27/t.m. taxes incluses

Sable non-livré 9,20/t.m. taxes incluses

Pour la fourniture en sable et sel, 6% pour la saison d'hiver 2001-2002;

QUE la qualité du sable livré au garage municipal soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

SOUMISSIONS POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

- a) M. Gilles Lamonde
- b) M. Jacques Théberge
- c) M. Jacques Blais
- d) M. Alphonse Marceau

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire retenu est: Monsieur Gilles Lamonde.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud possède de la machinerie d'hiver qui est trop grosse et mal adaptée pour entretenir la petite rue étroite Du Rocher;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience de donner à contrat le déneigement de cette rue Du Rocher est un succès;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Jean

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par M. Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue Du Rocher, à partir des limites de la Maison de la paroisse jusqu'au garage inclus de la résidence de M. Gaétan Corriveau, sise au 40, rue Du Rocher, pour la période d'hiver 2001-2002;

QUE la rue Du Rocher soit dégagée sur toute sa largeur et sa longueur convenue;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent à 7 h 00 le matin;

QU'une virée chez M. Michel Bilodeau, entre sa maison et son garage, soit entretenue afin de permettre au camion d'ordures et à d'autres de se retourner sans difficulté;

QUE le contrat d'entretien de la rue Du Rocher pour la période d'hiver 2001-2002 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la municipalité;

QUE le prix consenti de sept cent cinquante dollars (750,00\$) taxes en sus soit payé en deux versements au soumissionnaire retenu;

QUE le soumissionnaire soit muni d'une assurance responsabilité qui le protège et protège la municipalité.

SOUSSIONS POUR DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est très contente du travail de déneigement fait par M. Aurèle Gendron en ce qui regarde l'entrée Chamberland. Aussi a-t-elle décidé de lui demander directement quel était son prix pour l'hiver 2001-2002?

M. Aurèle Gendron propose ses services pour un montant de 600,00\$ taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Laflamme

APPUYÉ PAR Mme Mariette Pelletier

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de Monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger l'entrée Chamberland (autrefois la rue sans nom) à Morigeau pour un montant de six cents dollars (600,00\$) taxes en sus;

QUE l'entrée Chamberland soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent de bonne heure;

QUE le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 2001-2002 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la municipalité.

RAMASSAGE DE LA NEIGE DANS LE VILLAGE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ramasse la neige dans le village

depuis quelques années déjà. L'année dernière, le secteur couvert débutait chez monsieur Yvan Gendron pour se poursuivre jusque chez monsieur Réjean Morneau. Ledit secteur touche 119 propriétaires.

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire concernant le ramassage de la neige dans le village a fait ses frais;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de laisser la taxe de secteur concernant le ramassage de la neige dans le village à soixante-quinze dollars (75,00\$) par propriétaire pour l'hiver 2001-2002;

QUE le secteur où la neige est ramassée soit exactement le même que l'an dernier, soit de M. Réjean Morneau à M. Yvan Gendron.

BÉLIER MÉCANIQUE POUR SILLONS DANS LES CHAMPS

Depuis quelques années, la municipalité fait des sillons dans les champs afin de diminuer la poudrierie dans les chemins.

L'année dernière, la municipalité avait retenu les services d'un entrepreneur et le demandait au besoin

Le Conseil décide de prendre le même entrepreneur que l'an dernier car il a été satisfait de son travail. Le délai de réponse était très bon.

L'entrepreneur retenu par le Conseil est: Martin Mercier Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR M^{me} Mariette Pelletier

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services du bélier mécanique de «Martin Mercier Inc.» pour effectuer des canaux dans les champs aux endroits qui lui seront indiqués par un employé municipal à un taux horaire de quatre-vingt-quinze dollars de l'heure (95,00\$/heure);

QU'un coût de transport (aller-retour) de cent dollars (100,00\$) soit convenu entre les deux parties pour chaque séance de travail;

QUE l'entrepreneur retenu réponde aux besoins de la municipalité dans un délai raisonnable;

QUE l'entrepreneur retenu soit minutieux dans son travail afin de minimiser les dégâts dans les champs des agriculteurs où l'équipement a la permission d'aller.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La demande de dérogation provient de la Ferme Oakfield (M. Réjean Guillemette).

Le projet vise un agrandissement du bâtiment d'élevage et une construction d'un réservoir à fumier liquide. Il veut passer du solide au liquide. De plus, il veut augmenter son nombre d'unités animales. Actuellement, la ferme a 54,5 u.a. et passerait à 84 u.a. Le requérant dit

avoir un minimum de 25,2 hectares en culture et il en possède 86 hectares.

Le requérant ne peut respecter la distance de 450 mètres du périmètre urbain et la distance de 150 mètres d'une résidence voisine pour trois propriétaires.

Après avoir analysé le projet, le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la dérogation mineure de Ferme Oakfield, représentée par monsieur Réjean Guillemette, puisque le projet ne paraît pas entraîner de problème supplémentaire en odeur. Cependant, le comité consultatif d'urbanisme demande à monsieur Guillemette que les voisins visés par le projet signifient par écrit leur approbation à ce dernier.

Le Conseil municipal, après analyse du dossier, décide:

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du bâtiment d'élevage et la construction d'un réservoir à fumier liquide à cet endroit ne risque pas d'entraîner de problème supplémentaire en odeur;

CONSIDÉRANT QUE Ferme Oakfield possède 86 hectares et qu'il répond amplement à la demande minimale qu'il doit posséder qui est dans ce cas-ci à 25,2 hectares;

CONSIDÉRANT QU'il est dans un milieu à très forte concentration agricole;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter cette demande car elle ne provoque pas d'impacts nuisibles supérieurs à ce qui est déjà là présentement;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la dérogation mineure du projet d'agrandissement du bâtiment d'élevage et de construction d'un réservoir à fumier liquide de Ferme Oakfield (M. Réjean Guillemette) conditionnellement à ce qu'il obtienne de ses voisins un document écrit comme quoi ils ne s'objectent pas au projet. Les voisins sont: MM. Paul-Émile Lamonde, Gilles Lamonde et Carl Laliberté.

STATIONNEMENTS

Depuis quelques semaines déjà, des véhicules se stationnent dans le village des deux côtés du chemin St-François Ouest de telle sorte que cela représente un danger.

Le règlement No 171-1999 relatif au stationnement indique, à l'article 4, qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public aux endroits où une signalisation ou des parcomètres indiquent une telle interdiction. Ces endroits sont et seront spécifiés par résolution. La municipalité a également le pouvoir de signifier la période permise.

Le secrétaire municipal a appelé à Saint-Jean-Port-Joli au ministère des Transports pour connaître les distances où on doit afficher la signalisation. La réponse a été la suivante: de la route 20 jusqu'à l'église, le chemin est sous juridiction provinciale, donc si la municipalité veut réglementer le stationnement dans ce secteur, elle doit nommer par résolution la zone où elle veut interdire ou limiter le stationnement (de tel numéro civique à tel numéro civique) et acheminer le tout au ministère qui a droit de regard dans cette zone.

En dehors de cette zone, la municipalité peut nommer les endroits elle-même par résolution.

Secteur du chemin St-François Ouest au ministère des Transports

CONSIDÉRANT QUE des véhicules se stationnent dans le village des deux côtés du chemin St-François Ouest, et ce 24 heures par jour de telle sorte que cela représente un danger;

CONSIDÉRANT QU'une partie du chemin St-François Ouest appartient au ministère des Transports (du 4 chemin St-François Ouest jusqu'à l'église) et que la signalisation leur incombe étant propriétaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Jean

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande officiellement au ministère des Transports d'installer la signalisation requise pour la demande suivante et pour le secteur qui est le sien:

À partir de la pancarte montrant 50 km/heure à l'entrée du village jusqu'à l'autre bout du village où il y a un autre panneau qui indique la limite de vitesse:

- Du côté nord du chemin St-François Ouest, le stationnement sur le chemin St-François Ouest sera complètement interdit et ce en tout temps.
- Du côté sud du chemin St-François Ouest, le stationnement sera interdit entre 18 heures et 6 heures A.M. et ce en tout temps.

La municipalité va se charger de la signalisation à installer, le secteur de l'église passé.

Secteur qui appartient à la municipalité (de l'église à l'extrémité ouest du village)

Les articles 4 et 5 du règlement relatif au stationnement (No 171-1999) indiquent que la municipalité peut interdire de stationner et peut spécifier des périodes permises par voie de résolution.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'un règlement relatif au stationnement (No 171-1999);

CONSIDÉRANT QU'il est stipulé aux articles 4 et 5 dudit règlement que la municipalité (pour des chemins sous sa juridiction) a le pouvoir d'interdire le stationnement et de le permettre lors de périodes bien définies par des panneaux de signalisation bien en évidence et que les endroits peuvent être spécifiés par résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide ceci:

À partir de l'église jusqu'au panneau indiquant la limite de vitesse à l'extrémité ouest du village:

- Du côté nord du chemin St-François Ouest: le stationnement est complètement interdit et ce en tout temps.
- Du côté sud du chemin St-François Ouest: le stationnement est interdit entre 18 heures et 6 heures A.M. et ce en tout temps.

LUMIÈRE DE RUE (À titre informatif)

Il y a de cela quelques mois, la municipalité avait fait la demande à Hydro-Québec pour que

soit installés trois luminaires de rue aux intersections suivantes:

- Montée des Prairies – chemin Rivière du Sud
- Montée de la Rivière du Sud – chemin Rivière du Sud
- Montée de la Rivière du Sud – chemin St-François Ouest

La demande des luminaires est faite. Aussitôt qu'ils seront arrivés, le secrétaire avisera Hydro-Québec pour que le raccordement soit fait. Les représentants ont signifié au secrétaire que cela va être fait dans les jours à venir.

Les luminaires de rue sont achetés. On attend présentement après Hydro-Québec qui eux ont le mandat de les installer.

DEMANDE DE DÉZONAGE AGRICOLE

Cette demande avait déjà été adressée à la municipalité l'année dernière. Le Conseil n'avait pas pu répondre à cette demande parce qu'il était en recherche d'eau souterraine. Madame Jeanne d'Arc Marceau Laflamme revient à la charge. Le but visé est toujours le même soit construire un chalet d'une superficie de 20 m2 sur le lot No 426. Une copie de la lettre vous est remise.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fait présentement des recherches en eau souterraine. Donc, la situation par rapport à l'an dernier, concernant cette demande, n'a pas changé. Il y a trop d'incertitude. Donc, c'est le statut quo jusqu'à ce que la municipalité en sache plus sur le futur de son alimentation en eau potable.

VARIA

REMERCIEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mariette Pelletier
APPUYÉ PAR M. Pierre Jean

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal adresse des remerciements très sincères à tous les bénévoles qui oeuvrent au sein de la Société de Conservation du Patrimoine et au sein du Comité d'embellissement pour leur détermination et leur implication senties au sein de la communauté. Sans eux, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera dans le futur.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

De l'autoroute 20 jusqu'à l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les routes sont sous la juridiction du ministère des Transports. Hors, la municipalité attire votre attention sur le fait que la chaussée du chemin St-François Ouest n'a pas été réparée cet été. Elle est remplie de fissures qui vont prendre de l'ampleur le printemps prochain avec le phénomène du gel et du dégel. Aussi, la municipalité vous demande d'y apporter une attention toute spéciale pour l'été 2002.

CONSIDÉRANT QUE le chemin St-François Ouest est sous juridiction provinciale à partir de l'intersection jusqu'à l'église;

CONSIDÉRANT QUE la chaussée est remplie de fissures très importantes qui vont s'accroître par le phénomène du gel et du dégel;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Laflamme
APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au ministère des Transports de réparer ces fissures sur le chemin St-François Ouest à l'été 2002 avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur.

HABITS POUR POMPIERS

Les pompiers volontaires de la municipalité ont demandé au Conseil d'acheter des nouveaux habits pour combattre les incendies. Les leurs ne répondent plus aux normes actuelles. Le Conseil veut atteindre le schéma de couverture des risques afin d'acheter la quantité exacte requise. Les pompiers volontaires trouvent que cela va prendre trop de temps. Hors, voici ce que le Conseil a décidé de faire:

Un agent de la CSST va venir vérifier l'état actuel des habits des pompiers. Après quoi, celui-ci rédigera un rapport à savoir si ces habits sont conformes et réguliers pour combattre les incendies. Après la présentation du rapport, le Conseil prendra une décision.

MANDAT POUR PROGRAMME D'ÉCONOMIE EN EAU POTABLE

La municipalité parle depuis quelques mois de la possibilité d'installer des compteurs d'eau. D'ailleurs, lundi le 24 septembre dernier se tenait une assemblée publique sur le sujet. La population avait beaucoup d'interrogations. Monsieur le Maire accompagné d'un représentant de la firme BPR ont répondu aux nombreuses questions et sur la procédure qui va suivre dans les semaines à venir.

Pour agir, la municipalité doit accorder un mandat à la firme BPR.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud réalise actuellement une étude visant à mettre aux normes le système d'alimentation en eau en raison de la nouvelle loi sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la firme BPR Groupe-conseil a été mandatée pour cette étude et pour l'exécution éventuelle des travaux de mise aux normes;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'installation de compteurs d'eau à la consommation et d'investiguer le réseau d'aqueduc pour identifier les fuites et les tronçons dégradés;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la firme BPR Groupe-conseil soit mandatée pour élaborer un programme d'économie et de gestion de l'eau potable et coordonner les activités reliées aux compteurs d'eau à la recherche de fuites, l'inspection du réseau et à réaliser une étude visant à identifier les solutions les plus rentables.

QUE BPR Groupe-conseil présente au préalable une description des activités et des budgets pour autorisation ultérieure par le Conseil en novembre 2001.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRA-STRUCTURES CANADA-QUÉBEC/VOLET 2.1

(INFRASTRUCTURES TRANSPORTS-RÉFECTION DE LA ROUTE 228)

CONSIDÉRANT QUE la résolution No 157-2001 adoptée le 4 septembre 2001 relativement à l'objet de la présente;

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe d'aide financière dans le Volet 2.1 est restreinte et qu'il y a lieu de convenir d'un partage éventuel avec la ville de Montmagny qui priorise également la réfection de la route 228;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pierre manifeste toujours son appui au projet régional;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par M. Auguste Boulet,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud convienne avec la ville de Montmagny d'une entente de partage de l'aide financière maximale de 750 000\$ qui serait éventuellement accordée aux deux municipalités compte tenu de l'intervention régionale et de l'appui de la municipalité de Saint-Pierre. Le partage proposé serait proportionnel au % des travaux de chaque municipalité faisant l'objet des protocoles d'entente, soit dans les proportions suivantes:

Municipalité	Travaux admissibles	Aide attendue	
Saint-François	845 600\$	346 976\$	46,26%
Montmagny	982 190\$ (Phase 1)	403 023\$	53,74%
Total 2 projets	1 827 790\$	750 000\$	100%

QUE le résumé de l'estimation préliminaire préparé par BPR Groupe-conseil concernant la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la ville de Montmagny fasse partie intégrante de cette résolution.

QUE cette résolution soit transmise à:

M. André Caron, directeur territorial Chaudière-Appalaches, MTQ
M. Claude Lachance, député
M. Alain Labonté, Infrastructures-Québec

LEVÉE DE LA SÉANCE

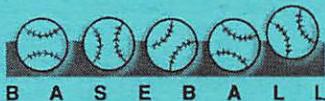
IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ PAR M. Pierre Jean
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt-deux heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle
du base-ball mineur de
Saint-François

Le mardi 6 novembre 2001
19 h 30

Dans le bar arrière du Centre
des Loisirs de Saint-François

Ordre du jour

Mot de bienvenue
du Président

Lecture et adoption
de l'ordre du jour

Lecture et adoption du
procès-verbal du 4 octobre 2000

Bilan financier

Commentaires sur
la saison 2001

Élection du comité exécutif
(postes à combler)

Varia

Levée de l'assemblée

Cette invitation s'adresse aux
parents qui ont des jeunes qui
jouent au baseball ou qui
vont jouer l'été prochain.

Pour assurer une bonne conti-
nuité de cette activité, nous
comptons sur votre présence.

Bienvenue à tous

Yvon Rémillard

Président



Pneus à vendre service de pose

Vente de pneus avec service de
pose et balancement. Aussi ser-
vice de récupération de métaux
(appareils ménagers, réservoirs à
l'huile, carcasses d'auto).
Michel Blais: 259-2982.

.....

BÉBÉ BOUDEUR À VENDRE

Pensez à vos cadeaux des Fêtes
ou pour une fête spéciale: Bébé
boudeur à vendre au 259-7610 /
259-2982.

.....

GARAGE PORTATIF À VENDRE

Garage portatif en panneaux de
contreplaqué (vener) pour auto,
20 x 10, en bonne condition.
Téléphonez au 259-2574.

.....

PHOTOCOPIEUR À VENDRE

Photocopieur à vendre
Photocopieur Sharp Z-55; format
8 1/2 x 11 et 8 1/2 x 14. Cage
pour transport de petits animaux;
Tél.: 259-2982.

.....



ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
259-7728

Les lentilles cornéennes

Conseils express...

Lavez-vous toujours les mains avec un savon non parfumé avant de manipuler vos lentilles. Gardez vos ongles courts afin de ne pas déchirer vos lentilles.

Si vous devez vous maquiller, utilisez des produits de qualité à base d'eau.

Utilisez les produits recommandés par votre optométriste ou votre opticien. Certains agents ne sont pas compatibles avec certains types de lentilles. Les produits de compagnies différentes ne sont pas nécessairement pareils et compatibles entre eux. Utilisez une seule gamme de produits pour toutes les étapes de l'entretien de vos lentilles.

Il existe des solutions qui peuvent être utilisées à la fois comme nettoyeur quotidien et comme solution de trempage, de rinçage et de désinfection. Elles sont surtout employées par les porteurs de lentilles jetables. Comme ces lentilles sont jetées après 24 heures, 7 jours ou 14 jours, les protéines n'ont pas le temps de former des dépôts importants. Les porteurs de lentilles souples traditionnelles (qui ont une durée de vie de 12 à 24 mois) devraient plutôt utiliser des solutions distinctes pour chaque étape d'entretien.

Au moins une fois par semaine, nettoyez à l'eau chaude le contenant dans lequel vous gardez vos lentilles et laissez-le sécher à l'air libre. Changez-le au moins tous les six mois.

N'utilisez pas de la salive ni de l'eau du robinet pour faire tremper ou nettoyer vos lentilles. Elles peuvent contenir des impuretés et des micro-organismes et causer ensuite de l'inconfort lors du port de vos lentilles. N'utilisez pas de pâte dentifrice, de détergent ou de shampooing pour nettoyer vos lentilles, car vous risqueriez de les abîmer et de vous irriter les yeux.

Certains médicaments comme les contraceptifs oraux, certains antidiépresseurs, certains antihistaminiques (contre les allergies), les diurétiques utilisés pour maîtriser l'hypertension, etc. peuvent assécher les yeux et causer ainsi que l'inconfort lors du port des lentilles. Portez vos lentilles moins longtemps et effectuez un entretien quotidien rigoureux. Consultez votre pharmacien qui pourra vous conseiller.

Certains médicaments peuvent colorer les lentilles de façon permanente. Mentionnez à votre pharmacien que vous portez des lentilles cornéennes.

Si vous devez mettre des gouttes médicamenteuses (gouttes antibiotiques, anti-inflammatoires, etc.), ne portez pas vos lentilles durant le traitement. Le médicament pourrait causer des effets indésirables ou abîmer vos lentilles.

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



P.P.R. Enr.

Pour tous travaux de réparation ou de rénovation
Tirage de joints
Peinture intérieure et extérieure

Yvon Rémillard

1, rue Boivin, Saint-François, Montmagny (Québec) GOR 3A0
418 259-2415



Fonds Desjardins

grrr REER rrrr !!!



Optez pour
l'investissement par
versements
périodiques

Semez tôt,
récoltez grrros !!!

Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.



Desjardins

1 800 CAISSES
www.desjardins.com